



Informations presse, Paris, le 10 mai 2010

## **L'USIRF exprime sa totale incompréhension suite à la décision du Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale de Bourg en Bresse**

---

L'USIRF, Union des Syndicats de l'Industrie Routière Française exprime sa totale incompréhension suite à la décision du Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale de Bourg-en-Bresse condamnant une entreprise de construction routière pour faute inexcusable. Nous tenons à dénoncer les contre-vérités exprimées sur la santé et la sécurité des travailleurs de la route depuis quelques semaines.

- Nous rappelons que la santé et la sécurité de nos travailleurs sont depuis toujours au cœur des préoccupations des professionnels de la route. La pratique de nos métiers, complexes, exposés, en plein air, exigeant la manipulation de produits parfois dangereux, l'impose.

- Nous dénonçons l'association faite entre bitume et cancer : Le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC), plus haute autorité mondiale compétente en la matière, agence de l'OMS, a conclu en 2009 que l'exposition aux fumées de bitume (par inhalation ou par voie cutanée) ne provoque pas de cancer. Cette étude menée depuis 15 ans dans 8 pays qui a porté sur 80 000 ouvriers n'a pas fait apparaître d'influence du bitume sur les risques liés à l'exposition aux UV solaires.

- Nous affirmons que notre Profession travaille en toute transparence avec les autorités de santé publique. Autant pour les études sur lesquelles nous appuyons nos recommandations que lorsque nous menons des démarches d'élaboration de mesures d'hygiène et de protection de la santé de nos travailleurs, nous travaillons en collaboration avec les pouvoirs publics : l'INRS, l'OPPBT, les CRAM et la médecine du travail.

- Nous soulignons que les accidents de notre Profession ont été divisés par trois en trente ans et par deux ces dix dernières années. Nos actions d'amélioration de la santé et de la sécurité de nos travailleurs sont en permanence au cœur de nos priorités.

Plus d'informations sur [www.usirf.com](http://www.usirf.com)

*INRS : Institut National de Recherche et de Sécurité*

*OPPBT : Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics*

*CRAM : Caisse Régionale d'Assurance Maladie*

**Contact presse** : Agathe Coustaux – 01 58 47 95 35 – [agathe.coustaux@eurorscg.fr](mailto:agathe.coustaux@eurorscg.fr)